

# Les congés parentaux et l'éducation à l'égalité

Olivier Lamalice et Annie Grégoire-Gauthier

Conseil du statut de la femme

# Le partage des congés parentaux

- Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) depuis 2006
  - Régime de base
  - Régime particulier
- 80% des pères prennent un congé de paternité
- 90% des pères utilisent la totalité de leur congé de paternité

# Déséquilibre

- Seulement 30% des pères prennent un congé **parental**
- « La prise en charge **déséquilibrée des tâches domestiques et parentales** apparait bien comme le **nœud central** qui détermine les inégalités entre hommes et femmes. »

# Entretiens avec les parents

- 30 parents en couple et en cohabitation
- Variables: l'âge, le revenu, la scolarité, le type de régime choisi, le secteur d'emploi ou d'études, la profession, le lieu de résidence, l'appartenance à un syndicat, l'homoparentalité, le nombre d'enfants et l'origine ethnique.

# Cinq hypothèses

- 1. Malgré une plus grande implication des hommes dans les travaux domestiques et familiaux, les femmes demeurent les premières responsables de ces travaux et de la charge mentale qui leur est associée.

# Cinq hypothèses

- 2. Certaines caractéristiques socio-économiques des parents influencent positivement la prise de congés parentaux et de paternité, notamment la scolarité plus poussée, une perception favorable envers l'égalité des sexes, un travail dans le secteur public et une situation financière confortable.

# Cinq hypothèses

- 3. Le partage des congés parentaux favorisent l'implication des pères auprès de leurs enfants, particulièrement lorsqu'ils ont passé du temps seuls avec ceux-ci, sans la présence de la mère.

# Cinq hypothèses

- 4. Le partage des congés parentaux ne fait pas l'objet de discussions détaillées entre les parents, mais est d'abord le résultat de la socialisation à la parentalité différente des femmes et des hommes.



# Cinq hypothèses

- 5. Le partage des congés parentaux repose sur des croyances relatives à une nature différente des femmes et des hommes qui consacrent la mère comme le premier parent.

# Recommandations

- 1. Le Conseil du statut de la femme recommande au gouvernement du Québec de s'engager à assurer la pérennité du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

# Recommandations

- 2. Le Conseil recommande l'instauration d'un congé de paternité réservé supplémentaire de trois semaines pris à même le congé parental à condition que le père soit durant ces trois semaines le seul prestataire du RQAP, afin de développer le sentiment de compétence parentale des pères et de favoriser un plus grand partage des soins aux enfants. Ce congé de paternité supplémentaire pourrait faire l'objet d'une période d'essai de cinq ans et être évalué à ce moment afin de mesurer son utilisation et ses effets sur l'implication des pères. Dans l'éventualité où une mère serait la seule prestataire du RQAP, ces trois semaines ne devraient pas être retirées de son congé parental.

# Recommandations

- 3. Le Conseil recommande au Conseil de gestion de l'assurance parentale de réfléchir à la mise en place d'une plus grande flexibilité du congé parental afin de permettre de le prendre à temps partiel, d'étendre la période d'admissibilité, de le comptabiliser en jours plutôt qu'en semaines et ainsi faciliter le retour progressif en emploi.

# Recommandations

- 4. Le Conseil du statut de la femme recommande de documenter la réalité des parents en situation de pauvreté et d'adopter des politiques permettant de répondre adéquatement à leurs besoins.

# Recommandations

- 5. Le Conseil recommande au gouvernement du Québec, par le truchement du Secrétariat à la condition féminine, du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du ministère de la Famille, d'organiser de vastes campagnes de sensibilisation auprès de la population afin de mieux faire connaître les modalités du Régime québécois d'assurance parentale, les avantages du partage des congés parentaux entre les conjoints et les bénéficiaires d'un tel programme pour l'ensemble de la population.

# Recommandations

- 6. Le Conseil recommande au ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine et le ministère de la Famille, de réviser les cours prénataux offerts aux parents afin d'offrir de l'information non stéréotypée sur le rôle de parent, les transformations des relations conjugales à l'arrivée d'un premier enfant ainsi que sur le partage égalitaire des congés parentaux, du travail domestique, des soins aux enfants et des responsabilités parentales et des répercussions économiques de la prise des congés.

# Recommandations

- 7. Le Conseil recommande au ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Famille, d'inclure dans les cours prénataux une séance s'adressant spécifiquement aux hommes afin de faire la promotion des rapports égalitaires, du partage du travail domestique et familial, du partage des congés, de parler de paternité et de répondre à leurs questions particulières.



# Recommandations

- 8. Le Conseil recommande à l'Institut national de la santé publique (INSPQ) de revoir le contenu du guide « Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans » afin de bonifier l'information sur les rôles parentaux, notamment en insistant sur l'importance du partage du travail domestique et familial, en présentant les rôles de chaque parent de manière non stéréotypée et en déplaçant la section sur la parentalité au début du guide.

# L'éducation à l'égalité

- Faible diversification professionnelle des filles et des garçons
- Contenus éducatifs et formation des maîtres qui n'intègre pas de manière systématique la question des inégalités de sexe.
- Discours alarmistes sur le décrochage scolaire des garçons.
- Retour en force d'un différentialisme de genre dans les produits destinés aux enfants.
- Prégnance de l'idée d'égalité-déjà-là, particulièrement chez les jeunes.

# La socialisation de genre

*Le processus social à travers lequel les individus construisent leur identité sexuée tout au long de leur vie*

- La **mixité scolaire** : une tentative de réduire les écarts dans la socialisation des filles et des garçons.
- L'école participe à la reproduction de l'ordre social inégal entre les sexes, où le féminin et le masculin se retrouvent **séparés et hiérarchisés**
- 2 modes de socialisation de genre
  - Vertical : les adultes et les enfants
  - Horizontal : les enfants eux-mêmes

# Des représentations et des pratiques différenciées selon le sexe

- Attentes différenciées selon le sexe en fonction de la matière
- Temps et type d'interaction en classe
- Sanctions et encouragements
- Évaluation
- Complémentarité des rôles des enseignantes et des enseignants

	Hommes	Femmes
<b>Les filles réussissent mieux en <u>français</u> que les garçons</b>	81%	62,3%
<b>Les garçons réussissent mieux en <u>math</u> que les filles</b>	37,1%	41,4%

# L'impression d'égalité déjà atteinte et de neutralité

- L'impression que l'égalité entre les hommes et les femmes est atteinte dans la société québécoise.

Entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec le fait que :	Hommes			Femmes		
	22-35 ans	36-45 ans	46 ans et plus	22-35 ans	36-45 ans	46 ans et plus
Les hommes n'occupent pas aujourd'hui une position dominante dans la société québécoise	69,2%	50%	51,9%	54,2%	48,7%	38,27%
<b>Total (n = 384)</b>	<b>54,3%</b>			<b>48,2%</b>		

- L'école n'est pas vue comme un lieu de reproduction des inégalités

Entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec le fait que :	H	F	Total
Le milieu scolaire joue un rôle dans le fait que les femmes s'occupent encore davantage des enfants et des soins dans la famille, ainsi que du travail domestique (n = 378)	22,1%	31%	29,4%

# L'illusion de neutralité

- Seulement 34% des hommes et 21% des femmes affirment agir différemment avec les filles et les garçons à l'école
- Croyance de neutralité plus forte au primaire
- Sexisme surtout perçu dans le matériel ou le programme

D'accord avec les affirmations suivantes :	H	F	Total
<b>Le programme d'enseignement québécois est exempt de sexisme</b> (n = 375)	60,6 %	61,5 %	61,3 %
<b>Le matériel pédagogique est exempt de sexisme</b> (n = 375)	68,2 %	77 %	75,5 %
<b>Votre enseignement est exempt de sexisme</b> (n = 375)	79,4 %	75,9 %	76,5 %

# Une école sexiste... pour les garçons ?

- Les garçons vus comme les principales victimes du sexisme à l'école
- La centralité d'un discours naturaliste sur la situation des garçons à l'école
- Deux ensembles d'explications
  - La surféminisation du milieu scolaire
  - L'organisation scolaire inadaptée aux besoins « naturels » des garçons à bouger et à dépenser un surplus d'énergie

# La surféminisation du système scolaire?

- Le nombre plus élevé de femmes que d'hommes dans le système scolaire *favoriserait* l'apprentissage des filles
- Forte culpabilisation des enseignantes
- Manque de modèle masculin?
  - Survalorisation de la place des hommes dans l'enseignement

Entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec le fait que :	Primaire	Secondaire	Total
L'école québécoise n'est pas adaptée aux besoins et à la spécificité des garçons (n = 308)	53,7%	63%	58,1%
Les garçons ont besoin de méthodes éducatives plus dynamiques et actives (n = 309)	82,1%	77,6%	79,9%



# Les différents besoins « naturels » des garçons ?

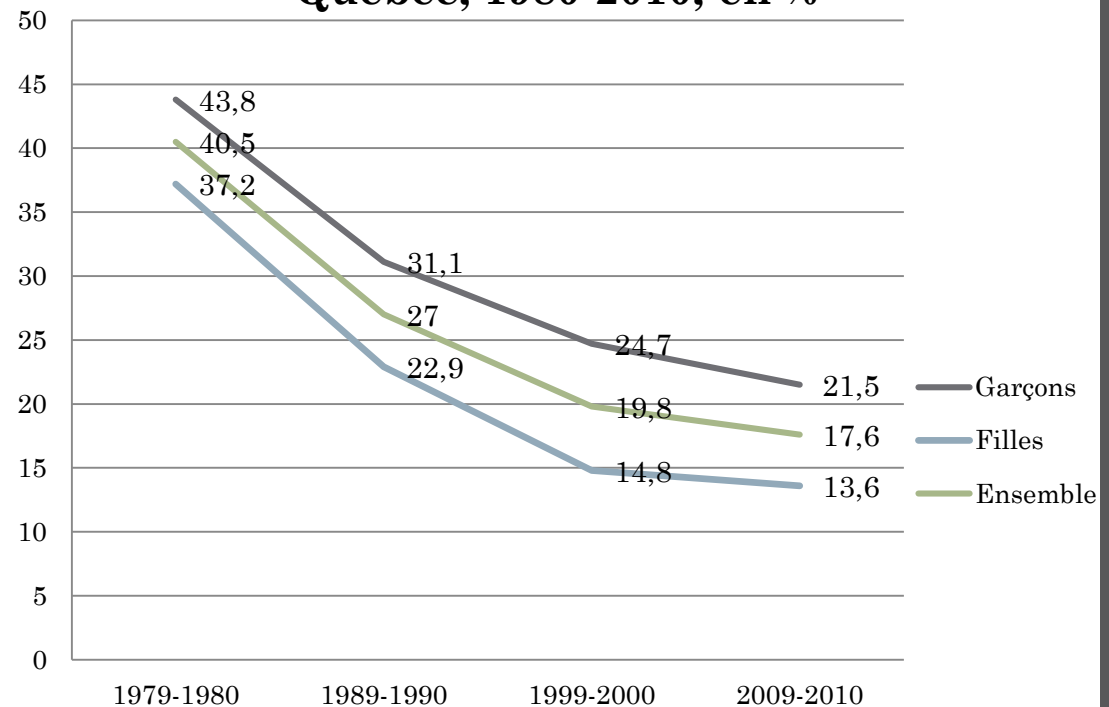
- Un décalage important entre les interventions publiques visant à faire disparaître les stéréotypes de sexe dans le système scolaire et l'ampleur du discours naturalisant les différences entre les sexes.
- Les hommes adhèrent davantage aux discours essentialistes des sexes

Entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec le fait que :	H	F	Total
Les garçons ont davantage besoin de bouger que les filles (n = 381)	84,3%	84,6%	84,5%
Les garçons ne peuvent plus être de vrais petits garçons de nos jours (n = 382)	51,4%	25,6%	30,4%

# La réussite scolaire : Origine et complexité du débat

- Émergence dans les années 1990 d'un discours rendant les femmes et les féministes responsables de «l'échec scolaire des garçons» dans les médias de masse
- Discours basé sur l'intuition plutôt que des recherches

**Taux de décrochage scolaire des garçons et des filles avant 20 ans, Québec, 1980-2010, en %**



# L'enjeu de la mixité et de la non-mixité

- Le retour de la non-mixité comme solution pour favoriser la réussite des garçons?

Tout à fait d'accord et plutôt d'accord avec :	Hommes		Femmes	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Sec.
Les classes non mixtes pour garçons	26,7%	31,3%	18,7%	22,2%
Total (n = 312)	28,6%		19,7%	
Les classes non mixtes pour filles	26,7%	27,1%	17,3%	22,2%
Total (n = 312)	27%		19,3%	

# Les espaces de socialisation entre pairs

- Les espaces de socialisation entre pairs se reconfigurent souvent de façon non-mixte

Toujours ou souvent	Hommes		Femmes	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
<b>Encouragent les garçons et les filles à jouer ensemble dans la cour d'école</b>	40,0%	50,0%	70,2%	74,1%
<b>Total</b> (n = 199)	45,2%		70,8%	

# Les recommandations

6. Le Conseil recommande au ministère de l'Éducation d'encourager fortement les facultés d'éducation de toutes les universités québécoises à implanter un cours obligatoire sur les inégalités de sexe et l'éducation à l'égalité dans la formation des maîtres et celle destinée au personnel professionnel travaillant en milieu scolaire (orientation, orthopédagogie, etc.).

# Les recommandations

7. Le Conseil recommande au ministère de l'Éducation d'inclure l'analyse différenciée selon les sexes dans les critères de financement des projets et des organismes agissant en persévérance scolaire afin d'éviter la reproduction des stéréotypes et le renforcement des différences entre les sexes. Le ministère devrait également offrir un accompagnement aux organismes sélectionnés afin de les aider à inclure une approche égalitaire.,

8. Le Conseil recommande au ministère de l'Éducation et aux commissions scolaires de veiller à ce que les projets et programmes particuliers élaborés dans chaque école n'aient pas pour effet de réintroduire la non-mixité (et de favoriser le maintien de la ségrégation professionnelle) par le biais de concentrations scolaires organisées autour d'activités investies traditionnellement par un sexe ou l'autre (sports d'équipe, arts, technologies).

# Les recommandations

9. Le Conseil recommande au Secrétariat à la condition féminine d'élargir sa perspective d'action en milieu scolaire pour non seulement promouvoir les modèles égalitaires et lutter contre les stéréotypes, mais aussi conscientiser l'ensemble des intervenants des inégalités structurant encore les pratiques en milieu scolaire et promouvoir la transgression de genre chez les enfants (l'initiation à des activités, pratiques et champs d'intérêt associés à l'autre sexe).

10. Le Conseil recommande au ministère de l'Éducation de lancer un chantier de travail sur les services de garde en milieu scolaire et les activités parascolaires à l'école afin que soient mises au point de nouvelles formes d'interventions pédagogiques pratiques visant la socialisation égalitaire des garçons et des filles dans les périodes hors classe.

Merci!

Des questions?